



ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DES CÉRÉALES

Cet avertissement présente une évaluation du niveau de risque d'infection pour les céréales de printemps. La période critique pour l'infection et une répression efficace avec un traitement fongicide est dépassée ou largement dépassée chez les céréales semées à une date normale dans la grande région de Montréal et les régions intermédiaires, soit la Montérégie, l'Outaouais, l'Estrie, Laval, les Basses-Laurentides, Lanaudière, la Mauricie, le Centre-du-Québec, la région de Québec, Chaudière-Appalaches/Beauce et même dans les régions périphériques. Il peut subsister toutefois certaines cultures semées tardivement dans les régions intermédiaires qui sont présentement aux stades critiques pour l'infection. Il y a des superficies ensemencées qui sont encore aux stades critiques en régions périphériques.

Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en début de floraison ou encore si le blé est en épiaison et fleurit dans les prochains jours. Dans le cas de l'orge, il faut surveiller l'épiaison puisque le risque d'infection est présent dès la sortie des épis. Si vous envisagez de traiter avec un fongicide pour réprimer la fusariose, il faut faire le traitement au bon moment, soit où les épis sont dégagés de la gaine en forte proportion dans votre culture.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. Les [bulletins d'information](#) disponibles sur le site Internet du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des informations générales pour votre région.

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Vendredi 19 juillet	Samedi 20 juillet	Dimanche 21 juillet	Lundi 22 juillet	Mardi 23 juillet
Abitibi-Témiscamingue	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Québec, Portneuf, Donnacona, et rive-sud de Québec	T.-Élevé	T.-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Charlevoix	T.-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Chaudière-Appalaches/Beauce	T.-Élevé	T.-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Saguenay/ Lac-Saint-Jean	T.-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Montmagny et L'Islet,	T.-Élevé	T.-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Bas Saint-Laurent : La Pocatière, Kamouraska, Rivière- du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski et Mont-Joli	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Témiscouata	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Matapédia	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Niveau de risque d'infection pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Vendredi 12 juillet	Samedi 13 juillet	Dimanche 14 juillet	Lundi 15 juillet	Mardi 16 juillet
Gaspésie (région de Matane et Gaspé)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Gaspésie (Baie-des-Chaleurs)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| 1 T-Élevé : Très élevé | 5 M-Faible : Moyen à faible |
| 2 Élevé | 6 Faible |
| 3 É-Moyen. : Élevé à moyen | 7 T-Faible Très faible |
| 4 Moyen | 8 - : Données insuffisantes |

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Vous pouvez obtenir des informations sur ces produits en consultant le bulletin d'information [No 09](#) du 11 juin 2013.

Vous pouvez également obtenir de l'information pertinente sur les sites de l'ARLA et des compagnies distributrices de ces produits.

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux.

[Coordonnées des membres du groupe de travail](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Co-avertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claire.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 29 – Grandes cultures – 19 juillet 2013